

[www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)

## Fête Mondiale du Jeu : jouer, un droit essentiel des enfants !

Le jeu est reconnu comme l'un des piliers fondamentaux du développement de l'enfant, et il est inscrit à ce titre dans la Convention internationale des droits de l'enfant, au même niveau que tous les autres droits fondamentaux. C'est donc tout naturellement que nous soutenons la Fête Mondiale du Jeu, organisée par l'Association Française des Ludothèques le 28 mai 2011.

Publié le vendredi 29 avril 2011

Modifié le vendredi 29 avril 2011

Tags :

droits de l'enfant / fête mondiale du jeu / jeux éducatifs



Dans les situations d'urgence (ici Côte d'Ivoire), le jeu permet un retour à la normalité pour les enfants.

© UNICEF/NYHQ2011-0060/Olivier Asselin

**Jouer partout, à toute forme de jeu, gratuitement et quel que soit son âge...** C'est ce que propose la Fête Mondiale du Jeu, une déclinaison française du «World Play Day», coordonnée par l'Association Internationale des Ludothèques. **Près de 300 villes françaises** participent cette année à la Fête, parrainée par l'acteur Daniel Auteuil, père de famille pour qui cet événement « *invite à la convivialité, à la solidarité et au respect des autres.* »

L'objectif de l'Association Française des Ludothèques à travers cette journée, c'est de **faire reconnaître le jeu comme outil d'apprentissage, de transmission de savoir et d'éducation.** Et quoi de mieux pour cela que de jouer ensemble ? Jouets pour tout-petits, jeux de société, jeux géants ou de plein air, jeux vidéo... Le public pourra s'en donner à cœur joie, tout en redécouvrant l'importance du jeu dans le développement de l'enfant.

## Le jeu dans les programmes de l'Unicef

En s'associant à la Fête Mondiale du Jeu, l'Unicef France réaffirme l'importance de ce droit si simple mais fondamental de l'enfant : jouer. L'article 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant met en avant le droit « *au repos et aux loisirs, aux jeux et aux activités récréatives et à la participation libre à la vie culturelle et artistique.* » C'est donc logiquement que **le jeu fait partie intégrante des programmes de l'Unicef pour venir en aide aux enfants.**

Le jeu a un rôle capital dans le développement physique, psychologique et social de l'enfant et de l'adolescent. Il est un **vecteur important de nombreux apprentissages de base de la vie en société.** En le pratiquant, le jeune acquiert les valeurs qui feront de lui un adulte respectueux et responsable.

Il constitue également une **excellente thérapie** pour les enfants ayant vécu de lourds traumatismes. Dans les situations d'urgence, l'Unicef crée des « Espaces amis des enfants » et fournit des « kits récréatifs » dans ses programmes d'assistance, afin de permettre aux enfants de jouer, et ainsi de mieux surmonter les traumatismes vécus et de retrouver un sentiment de normalité.